
Pour avoir accès à ces services ou obtenir de l'information

On peut rejoindre:

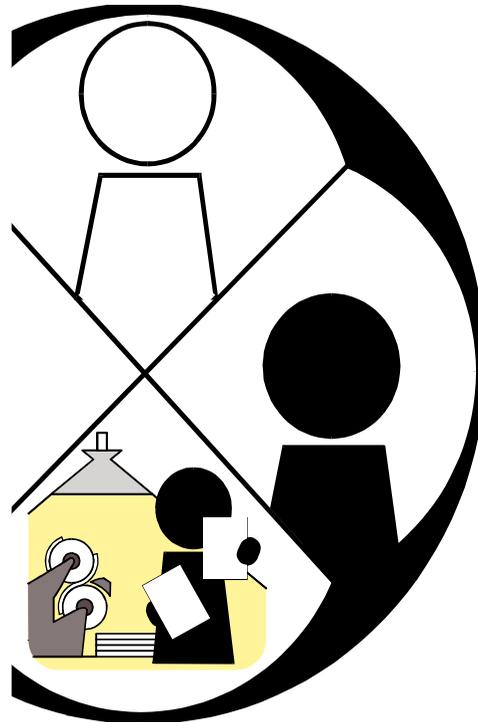
- ◉ Le CAMO: 522-3310
- ◉ L'OPHQ: 873-3905
- ◉ Action main-d'oeuvre: 721-4941

Pour s'inscrire aux services des CRPDI il faut s'adresser à son CLSC.

Autres dépliant:

- ◉ L'accès et la coordination des services
 - ◉ Les services de réadaptation
 - ◉ Les programmes d'aide financière
-

Les mesures visant l'intégration en emploi



Les personnes handicapées et l'intégration en emploi régulier

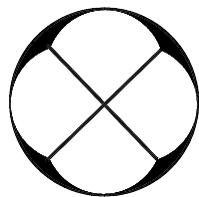
L'intégration socioprofessionnelle est un élément majeur de l'intégration sociale des personnes handicapées. Le statut social d'une personne est souvent lié à son statut socioprofessionnel et le travail rémunéré constitue sans doute l'activité la plus valorisée dans notre société.

Comprenant bien l'importance du travail dans le processus d'intégration sociale des personnes handicapées, l'État a développé diverses formules visant leur insertion en emploi. Le présent dépliant vous présente les principales mesures favorisant le développement de l'employabilité des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Le CAMO et le fonds fédéral pour l'intégration au travail

La mission du comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO) est de voir à la mise en oeuvre, en collaboration avec tous les milieux concernés par l'intégration en emploi des personnes handicapées, d'une stratégie d'intervention pour favoriser l'accès au marché du travail et assurer le maintien en emploi des personnes handicapées.

Le CAMO gère le Fonds fédéral pour l'intégration au travail. Ce fonds donne accès à de la formation professionnelle et à de l'emploi par des projets fondés sur la concertation des divers partenaires.



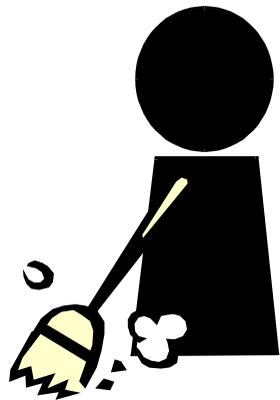
RPPADIM
911, Jean-Talon Est,
Local 227 A
Montréal (Québec)
H2R 1V5
Tél.: (514) 255-3064
Télec.: (514) 255-3635

*LE REGROUPEMENT DE PARENTS DE
PERSONNE AYANT UNE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE DE MONTRÉAL*

Les centres de réadaptation et le développement de l'employabilité

Les centres de réadaptation pour personne présentant une déficience intellectuelle (CRPDI) offrent des activités visant à développer l'employabilité et les habitudes de travail de leurs usagers.

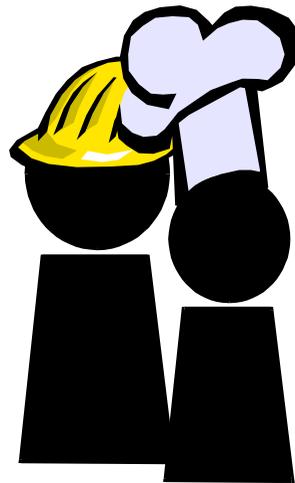
Les activités socioprofessionnelles des CRPDI se concentrent essentiellement dans quatre programmes: les ateliers protégés (appelés souvent SAHT - services d'apprentissage aux habitudes de travail), les plateaux de stages (stages de groupe), les stages individuels et l'intégration et le suivi en emploi régulier.



Les emplois dans les centres de travail adapté (CTA)

Les CTA sont des entreprises sans but lucratif employant majoritairement des personnes dont les limitations fonctionnelles les empêchent d'être compétitives en entreprises régulières. Les CTA sont généralement subventionnés par l'OPHQ (l'Office des personnes handicapées du Québec).

Les personnes embauchées dans les CTA sont rémunérées et la majorité de celles-ci présente une déficience intellectuelle (41% selon les données de l'OPHQ de 1997-98).



Les contrats d'intégration au travail (CIT) pour l'intégration et le maintien en emploi

Le programme contrat d'intégration au travail (CIT) de l'OPHQ favorise l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail par l'octroi de subventions aux employeurs. Ces subventions financent des adaptations de postes de travail requises par des personnes handicapées ou compensent la partie non-compétitive de leur travail.

Les CIT sont un instrument privilégié par les services spécialisés de main-d'oeuvre pour intégrer au travail une personne handicapée.



Les services externes de main-d'oeuvre (SEMO) et l'intégration en emploi

Les services externes de main-d'oeuvre (SEMO) sont des organismes sans but lucratif subventionnés par le ministère de la Solidarité sociale pour dispenser des services professionnels aux personnes présentant des difficultés à s'insérer au marché du travail.

La mission d'un SEMO est de favoriser l'intégration et le maintien en emploi de leur clientèle.

À Montréal, le SEMO Action main-d'oeuvre dessert exclusivement des personnes présentant une déficience intellectuelle légère. Il offre des services d'accueil et d'évaluation, de préparation, d'intégration, de maintien et de suivi en emploi.